

*Tricentenaire de la naissance
de Jean Le Rond d'Alembert (16 nov. 1717-29 oct. 1783)*

Autour des Dictionnaires **jeudi 16 novembre 2017**

Marguerite YON
« **Lexiques multilingues et archéologie orientale** »

Le besoin de répertorier des objets sous forme encyclopédique est attestée depuis longtemps en Mésopotamie, et il existait aussi des lexiques donnant des équivalents en une ou plusieurs autres langues. Ainsi, l'ensemble que l'on désigne comme l'« Encyclopédie *Harra-hubullu* » (tablettes écrites en cunéiformes), connu par de nombreuses copies des 2^e et 1^{er} millénaires av. J.-C., est fait de listes de mots classés par sujets et traduits du sumérien (langue savante) en langue akkadienne.

Les liens actuels entre l'étude du Proche Orient antique et l'idée de « dictionnaire » sont illustrés par les deux volumes que l'Institut français d'Archéologie du Proche Orient à Beyrouth (Liban) et la Maison de l'Orient (Université Lyon-2) ont publiés à l'intention des chercheurs en archéologie orientale : l'un concerne l'architecture, l'autre la céramique. Ils ont été élaborés par une équipe d'archéologues travaillant dans diverses régions du Proche Orient, d'architectes, de céramologues, de linguistes français et étrangers, au cours de séminaires à l'Université de Saint-Étienne et à la Maison de l'Orient.

Dans le domaine d'activité de l'archéologie orientale – qui va de la Grèce à la vallée de l'Indus, et de la Préhistoire à l'époque romaine –, notre objectif était d'une part de définir les réalités architecturales et céramologiques qui se présentent sur nos chantiers de fouilles, et d'autre part d'en donner des équivalents dans d'autres langues de la recherche internationale. Une illustration abondante complète les définitions, comme l'indique le titre explicite donnée à ces outils de travail : *Dictionnaire illustré multilingue de l'architecture du Proche Orient ancien*, et *Dictionnaire illustré multilingue de la céramique du Proche Orient ancien*. Les volumes se composent d'un *Dictionnaire* de type encyclopédique, qui propose des définitions et des descriptions techniques largement illustrées et des indications bibliographiques, et de *Lexiques* donnant des traductions en plusieurs langues.

Références

O. AURENCHÉ (dir.), *Dictionnaire illustré multilingue de l'architecture du Proche Orient ancien*, Maison de l'Orient, Lyon, 1977.
M. YON (dir.), *Dictionnaire illustré multilingue de la céramique du Proche Orient ancien*, Maison de l'Orient, Lyon, 1981.

Chantal-Marie AGNES
« **De l'utilité d'un dictionnaire chinois : entre divination et diplomatie** »

À la naissance de Jean le Rond d'Alembert, la réalisation d'un dictionnaire chinois-latin est un enjeu pour la France qui veut s'affranchir de l'influence du Padroado. La stratégie engagée depuis Louis XIV avec la Chine mandchoue se concrétise par la réalisation pionnière des premiers caractères typographiques chinois mobiles. Cette mystérieuse empreinte civilisationnelle millénaire sur laquelle s'appuie tout un champ (chant) sémantique syllabique attend une classification officielle assortie d'une transcription en lettres latines.

L'Encyclopédie laisse alors espérer une impression rapide de ces mots disséqués en Chine par divers ordres missionnaires concurrentiels et en France par des orientalistes « curieux de ces

hiéroglyphes ». Mais contre toute attente, ces *Meditationes sinicae* séculaires se prolongeront encore durant un demi-siècle avant d'être transformées en « dictionnaire » à la suite d' un ordre de Napoléon I^{er}.

Toutefois, pour mieux discerner ses « 13 500 caractères » référenciés, il est toujours souhaitable de consulter leur fabuleuse genèse restituée au début de notre ère par le premier philologue chinois Xú Shěn dans un ouvrage dont le titre en quatre caractères de style sigillaire pourrait se traduire par « Origine des caractères indécomposables et explication des caractères composés ». Xú Shěn 許慎 (58-147) : 說文解字 shuōwén jiězì

Nathalie FOURNIER

« Les premiers dictionnaires monolingues du français au XVII^e siècle et la question de l'orthographe »

Le célèbre *Dictionnaire de l'Académie*, paru en 1694, est le résultat d'une commande. Lors de la création de l'Académie française en 1635, le cardinal de Richelieu lui assigne comme mission de « compos[er] un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique » (*Statuts*, art. 26). Seul le dictionnaire verra le jour en 1694, mais il sera précédé du *Dictionnaire* de Pierre Richelet (1680) et du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1690). Ce sont les premiers dictionnaires monolingues du français, « le triptyque fondateur » de la lexicographie française, selon les mots de J. Pruvost (2006).

« Dresser un Dictionnaire », comme le dit Pellisson (1635) suppose de dresser une nomenclature, c'est-à-dire la liste des termes qui seront définis, de l'ordonner (par ordre alphabétique ou par racines) et de fixer la forme des mots vedettes. C'est ici qu'intervient la question de l'orthographe. Tout dictionnaire implique une normalisation de la forme graphique du mot et le choix d'une graphie pour le mot vedette, quitte à signaler les variantes possibles en tête d'article.

Nous examinerons comment est abordée la question de l'orthographe dans les dictionnaires de la fin du XVII^e siècle, en contrastant les choix de l'Académie et ceux de Richelet, et en replaçant ces choix dans les débats linguistiques des XVI^e et XVII^e siècles, entre « l'ancienne orthographe », fondée sur un principe étymologique et historique et « l'orthographe nouvelle » ou « réformée », fondée sur un principe phonographique (« il faut écrire selon qu'on prononce », Peletier du Mans, 1555).

Bibliographie indicative

N. CATACH (dir), *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse, 1995.

A. COLLINOT et F. MAZIERE, , *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, PUF, 1997.

J. PRUVOST, *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Ophrys, 2006.

Laurent THIROUIN

« Furetière contre les auteurs (et pour la littérature) »

Les entrées « littérature » et « auteur » du *Dictionnaire* de Furetière sont riches d'informations auxquelles nous n'aurions pas accès par une autre voie. Elles lèvent le voile sur les convictions, les préjugés, les catégories mentales d'une époque. Outre son intérêt spécifique, cette petite enquête illustre le bénéfice que l'on peut attendre des dictionnaires du XVII^e siècle, malgré le caractère encore balbutiant de la science lexicographique – et sans doute aussi, grâce à cette déficience.

Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, La Haye/Rotterdam, Arnout et Leers, 1690.

Pierre CREPEL

« **Oui, il y a eu une Encyclopédie Diderot-D'Alembert à Lyon** »

La souscription à l'Encyclopédie Diderot-D'Alembert in-folio (1751-1772) coûtait 1400 livres. En 1777, Joseph Duplain (à Lyon), Panckoucke (à Paris) et la Société typographique de Neuchâtel, sous la fausse adresse de Pellet (à Genève) lancent une édition in-4°, moins luxueuse, plus accessible, pour 340 livres. Elle contient, en principe, tous les textes des articles, mais seulement environ 10% des planches (celles des arts et métiers sont presque toutes supprimées), ce qui permet une économie considérable.

Les libraires-imprimeurs sont, à l'époque, une variante des gangsters dont J. Duplain est "l'un des plus véreux dans l'une des villes où le commerce du livre est le plus malhonnête". C'est lui le maître d'œuvre principal de cette édition. Celui qui est chargé de l'établissement et du toilettage du texte (rassemblement des articles de l'édition originale et du Supplément de 1776-1777, suppression des renvois aux planches ôtées, corrections mineures, ajouts de quelques articles) est l'abbé Jean-Antoine La Serre (1736-1782), ancien oratorien, professeur de rhétorique et d'éloquence au Collège de la Trinité, membre de l'académie de Lyon.

L'histoire éditoriale a été écrite par Robert Darnton dans son célèbre ouvrage *The Business of Enlightenment* (1979), traduit en français sous le titre *L'aventure de l'Encyclopédie* (1982). Mais qu'en est-il exactement des contenus des articles et des planches ? Ce qui est effectué est-il vraiment conforme à ce qui est annoncé dans les Prospectus publiés ? Nous esquisserons un programme de travail pour en décider, en nous penchant spécialement sur les articles "Camus", "Carpeau", "Crétins" et "Naturel", ce qui nous permettra de retrouver La Tourrette, ainsi que le nez de la femme de Gengis-Khan, à défaut de celui de Cléopâtre.

Philippe JAUSSAUD

« **Le dictionnaire des "savanturiers" du Muséum : une aventure collective** »

Le dictionnaire biographique intitulé *Du Jardin au Muséum en 516 biographies* a été publié en 2004 - dans la collection « Archives » - par les soins du Service des Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle. L'un des deux co-auteurs, Edouard-Raoul Brygoo (1920-2016) - ancien professeur titulaire de la chaire de « Zoologie (Reptiles & Poissons) » au Muséum -, avait déjà rédigé des fiches très documentées sur chacun des chercheurs de l'établissement : professeurs, aides naturalistes et assistants. Par ailleurs, il avait retracé dans un fascicule l'évolution de la nomenclature des chaires - en précisant leurs titulaires successifs - depuis la création du Muséum en 1793. L'autre co-auteur, Philippe Jaussaud, avait déjà publié chez le même éditeur *Pharmaciens au Muséum - De la chimie à l'histoire naturelle* (1998), un ouvrage traitant la vie et l'œuvre des pharmaciens ayant professé au Jardin du Roi (fondé en 1635) et au Muséum. Précisons que le second établissement se situe dans la continuité directe du premier, grâce à une réforme statutaire radicale opérée sous la Révolution.

Philippe Jaussaud (1955-) fut pressenti en 1999 pour rédiger un ouvrage basé sur la monumentale documentation rassemblée par Raoul Brygoo. D'abord orienté vers une histoire des chaires magistrales du Muséum et de leur personnel, l'ouvrage se mua rapidement en un dictionnaire biographique des savants du Jardin du Roi et du Muséum. Il fut décidé de clore la période historique concernée en 1985, date de la suppression des chaires de l'établissement. La réalisation du projet - écriture des notices et tâches éditoriales - représenta cinq ans d'une stimulante aventure collective. Outre les deux auteurs principaux, quelques chercheurs du Muséum furent ponctuellement mis à contribution - principalement pour des biographies relevant de l'Ancien Régime. Les archivistes, conservateurs et bibliothécaires de l'établissement fournirent de précieux documents d'époque - notices de titres & travaux, lettres, photographies, gravures,

vélins, etc. À la faveur de réunions régulièrement organisées au Service des publications scientifiques, toutes les décisions importantes furent prises de manière collective : indexation, choix du titre et des illustrations, etc. Rompant avec les traditionnelles collections de portraits, l'iconographie du volume inclut des documents très variés - affiches, vélins, croquis, objets, etc. Enfin, les remerciements qui figurent dans l'ouvrage, adressés par les auteurs aux nombreux collaborateurs précédemment cités, ne sont pas « de pure forme » : ils expriment une sincère gratitude.

Philippe PAILLARD

« *Autour du Dictionnaire des institutions lyonnaises.* »

L'exposé présente les différentes étapes jugées nécessaires pour la réalisation d'un dictionnaire des institutions lyonnaises. Le projet étant en cours d'élaboration, elles peuvent évoluer et ne constituent pas un cadre définitif.

Dans un premier temps, il paraît indispensable de définir ce que sont des institutions publiques et comment cette étude enrichit l'histoire lyonnaise pour la période de l'Ancien régime.

L'étape suivante est la fabrication du dictionnaire. De nombreuses questions se posent alors, qu'il est nécessaire d'examiner avant de passer à la rédaction des articles. Les réunions de travail en font naître de nouvelles. Parmi ces questions :

- Quel est le public potentiellement intéressé ?
- L'importance des notices (cela influe notamment sur le coût de revient de l'ouvrage) ;
- le choix des collaborateurs ;
- la structure qui prend en charge la réalisation du dictionnaire (coût, diffusion) ; ce point est particulièrement important car il a une influence sur le choix des collaborateurs, l'organisation des articles, la participation des membres de l'association, les moyens à mettre en œuvre.

L'étape suivante est la création sur Excel d'un fichier des articles figurant dans le dictionnaire, le plus exhaustif possible et destiné à être complété par les collaborateurs. C'est l'étape dans laquelle le groupe de travail est actuellement engagé, avec réflexion sur la bibliographie existante de façon à évaluer l'importance et la nature des articles à écrire.